

Conditions propices aux soins ambulatoires

Unité : Taux pour 100,000 habitants âgés de moins de 75 ans

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024	Année financière 2022-2023	Année financière 2021-2022
Province				
Nouveau-Brunswick	367	346	345	325
Zones de santé				
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	315	283	271	278
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	324	346	390	369
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	393	376	354	297
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	473	391	335	331
Zone 5 - Région de Restigouche	438	396	434	405
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	279	251	240	247
Zone 7 - Région de Miramichi	628	593	609	563

À propos

Cet indicateur mesure le taux, ajusté selon l'âge, d'hospitalisations en soins de courte durée pour des conditions où des soins ambulatoires appropriés qui permettent d'éviter ou de réduire la nécessité d'une admission à l'hôpital.

Source

Votre système de santé : En détail

Calculs

<https://www.cihi.ca/fr/indicateurs/conditions-propices-aux-soins-ambulatoires>

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Taux pour 100,000 habitants âgés de moins de 75 ans	Valeur basse est souhaitable	CIHI-DAD-004

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon